

2017

Vivre à Athée



Bulletin estival d'informations communales



Mot du Maire

Il est de tradition de rédiger chaque année un bulletin d'information intermédiaire à notre publication annuelle.

Ce bulletin qui se veut simplifié et concis a pour objet de vous apporter un complément d'informations sur la vie de notre commune et les actions de votre municipalité. Il sera aussi cette année l'occasion de faire un bilan de mi-mandat.

Les réalisations menées ces 3 dernières années, l'ont été grâce aux efforts d'économie que nous avons réalisés sur les dépenses de fonctionnement nous permettant de dégager quelques marges de manœuvre pour les investissements, car je le rappelle encore une fois, la situation financière de la commune ne permet pas d'avoir recours à de nouveaux emprunts. Ceci dit la situation est stable.

Mes principaux objectifs sont clairs :

- Situation budgétaire maîtrisée
- Dépenses contenues
- Maintenir cet équilibre fragile

Pour ce présent bulletin, j'ai souhaité faire un zoom sur ces 3 années écoulées. Vous pourrez le découvrir ci-après (page 1).

Avant de vous souhaiter un bel été, je souhaite revenir sur notre foire à l'andouillette.

Cette manifestation communale annuelle est importante pour notre commune. Elle a une grande renommée, largement au-delà de notre canton et procède d'un grand moment de convivialité.

Vous n'êtes pas sans savoir que des aménagements sont prévus aux abords de la mairie. Ces travaux vont nous amener à revoir la disposition de la foire. Cela a déjà commencé cette année avec l'espace restauration qui semble donner pleine satisfaction tant aux organisateurs qu'au public.

Des bruits totalement infondés circulent actuellement quant à la pérennité de la foire, mettant en cause la mairie, en raison des travaux qu'elle va réaliser. Il se dit même que la foire 2017 a été la dernière édition. Tout ceci est totalement irréaliste. Il est bien évidemment impensable que la municipalité remette en cause la foire à l'andouillette.

Dernier point, des échanges ont déjà eu lieu avec certains membres du comité des fêtes, il est prévu que nous en discutons en septembre lorsque les travaux seront terminés, nous aurons alors une meilleure idée de la configuration des lieux.

Dont acte

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous, de bonnes vacances et un excellent été !

Jean-Jacques MARTIN, Maire



Mairie d'Athée-sur-Cher (37270)

9, chemin des Dames

02 47 50 68 09

mairie-athee@wanadoo.fr

<https://athee-sur-cher.fr/>

Lundi : 9 h - 12h30 / 14h - 17h30

Mardi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30 (été) ou 17h30 (hiver)

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Jeudi : 9h - 12h30 / fermé l'après-midi

Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 16h30

Projecteur sur les réalisations effectuées depuis 2014

Voirie et Eclairage public, Signalétique Espaces Verts

- ❖ Quartier de Ferrière : réhabilitation du réseau d'assainissement rue des glycines, réfection de la chaussée et des trottoirs, et changement des lampadaires.
- ❖ Mise en conformité des lampadaires à Beigneux
- ❖ Remplacement des lampes à vapeur de mercure (désormais interdites).
- ❖ Equipement des armoires commandant l'éclairage public avec des horloges astronomiques.
- ❖ Renforcement de la sécurisation par le remplacement de certains panneaux notamment en matière de sécurité.
- ❖ Lancement du programme Zérophyto : interdiction de l'utilisation des désherbants, avec retour à un traitement mécanique, souvent manuel. Les acquisitions du matériel adéquat sont en cours. Une convention a été signée le 29 juin avec la SEPANT et la Chambre d'Agriculture.

Associations, Sports et Communication

- ❖ Refonte et mise en place d'un système de critères pour l'octroi des subventions
- ❖ Mise en place d'un référent associatif pour chaque association.
- ❖ Modification dans la présentation du bulletin communal
- ❖ Mise en ligne d'un nouveau site internet
- ❖ Mise en place d'un poste informatique à l'accueil à disposition du public
- ❖ Réflexion en cours sur un projet de «city-stade», permettant à nos jeunes de se retrouver.

A venir en 2017

- ❖ Equipement progressif des écoles dans le cadre des mesures de sécurité suite à l'état d'urgence : sécurisation des portes, mise en place d'alarmes communicantes entre les deux écoles, l'ALSH et le restaurant scolaire.
- ❖ Dans le cadre des AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) le cimetière sera aménagé d'une allée en dur, du portail principal jusqu'au monument aux morts et au columbarium. Un nouveau point d'eau accessible aux PMR va être aménagé à droite du portail principal, ainsi que l'installation de poubelles.
- ❖ Réalisation d'un diagnostic complet de nos réseaux eau potable et assainissement.

Bâtiments Communaux

- ❖ Restaurant scolaire : Renouvellement de gros équipements : four, lave-vaisselle, et réfection du revêtement du sol.
- ❖ Salle René Bessé : Réaménagement de la cuisine.
- ❖ Salle Abbé Lacour : Rééquipement du coin cuisine.
- ❖ Candidature retenue à l'appel à projet pour équiper l'école élémentaire d'une classe mobile informatique.

Urbanisme

- ❖ Exonération des taxes sur les abris de jardin de moins de 20m2

Cimetière

- ❖ Rénovation du monument aux morts
- ❖ Réfection des deux portails et des piliers de l'entrée principale
- ❖ Finalisation du jardin du souvenir
- ❖ Création d'un nouvel espace cinéraire (6 places)
- ❖ Refonte des plans suite au relevé topographique effectué
- ❖ Etablissement d'un règlement intérieur
- ❖ Pose de nouvelles plaques identitaires des allées
- ❖ Réparation des caveaux provisoires
- ❖ Continuité des relevés de concessions perpétuelles (purge de la procédure engagée en 2001) : 10 emplacements disponibles en 2017.

Aménagement urbain

Le grand projet du mandat : les travaux d'aménagement autour de la mairie démarrent à la mi-juillet 2017 pour se dérouler durant l'été, afin d'engendrer le moins de gêne possible.

TAP

- ❖ Mise en œuvre dès 2014 avec différents intervenants et en partenariat avec le Club Loisirs et Culture et des agents communaux.
- ❖ Système maintenu pour l'année scolaire 2017-2018 grâce au maintien de l'aide gouvernementale. Suite aux évolutions souhaitées du nouveau gouvernement, une concertation sera lancée à la rentrée.



Crédit photo Athée Z'Images

Le conseil municipal 2014-2020

M. MARTIN, Maire ainsi que les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Les Commissions

BATIMENTS

Lors de la réunion de la commission bâtiments du 30/11/2016 certains travaux ont été décidés et vont être effectués :

- La réparation des cloches de l'église et la remise en état de l'horloge ont été réalisés
- Le changement des rideaux dans une classe de l'école élémentaire et à l'école maternelle est prévu courant juillet.
- Le diagnostic amiante dans les bâtiments communaux construits avant 1997 a été effectué et nous sommes en attente des rapports

De plus, le permis de construire pour la construction d'un WC à la salle Abbé Lacour a été accordé.

Comme vous pouvez le remarquer, nous sommes toujours très attentifs à l'entretien et l'amélioration de nos bâtiments.

Alain HARDOUIN, Adjoint au Maire

AMENAGEMENT DU PARKING CHEMIN DES DAMES

Les travaux sont prévus pendant les vacances de juillet et d'août suivant le planning prévisionnel ci-après :

- Mise en place des conteneurs enterrés fin de semaine 26 et début de semaine 27.
- Génie civil éclairage public semaines 28 et 29.
- Pose des bornes de rechargement semaine 29.
- Implantation du chantier et suppression de la bande béton semaine 27.
- Terrassement du chantier semaines 29 et 30.
- Travaux de voiries et parking semaines 31 à 35.
- Signalisation semaine 37.
- Cheminements piétons semaines 38 et 39.

Pendant la durée des travaux jusqu'à la semaine 35, le chemin des dames sera fermé à la circulation de la rue des glycines au restaurant scolaire. L'accès au restaurant scolaire se fera depuis la rue de la Chesnaye.

Je compte sur votre compréhension pour les désagréments momentanés causés par ces travaux sachant qu'ils amélioreront et sécuriseront l'accès aux écoles.

Alain HARDOUIN, Adjoint au Maire

URBANISME

Les règles de l'urbanisme émanent de plusieurs documents : Le SCOT qui, sur notre territoire, est pratiquement finalisé et le PLUi qui est en cours d'élaboration.

Le schéma de cohérence territorial (SCOT ABC) : Il s'agit d'un outil de planification intercommunal de l'aménagement du territoire, au service d'un projet global, qui comprend les secteurs de l'Amboisie, du Castelrenaudais et du Blémois. Il regroupe 45 communes.

Le SCOT fixe les orientations de l'aménagement et du territoire. Il définit les conditions de développement durable du territoire : équilibre des territoires, rapprochement des zones d'habitat, d'emplois et de services, consommation modérée des espaces naturels et agricoles. Il met également en cohérence les politiques d'urbanisme, d'habitat, de commerce, de transports, d'environnement, etc. Ce document est opposable au PLUi.

Le plan local d'urbanisme intercommunal : C'est un document d'urbanisme commun à l'échelle de la communauté de communes de Bléré val de cher. Il remplacera le plan local d'urbanisme de notre commune. Il établit le projet et la stratégie de développement et d'aménagement du territoire.

Le PLUi sera opposable aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, lotissements,...). Le diagnostic de notre territoire est terminé. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) est en cours de réalisation.

Pierrette AVENET, Adjointe au Maire

ESPACE VERT

Communication sur le zérophyto par la SEPANT.

Déjà réalisé :

- Sensibilisation des agents techniques et des élus le 29 juin

Il est prévu :

- Intervention auprès des enfants du CM1-CM2 et ALSH en septembre

- Organisation d'une sortie « à la découverte des herbes folles » en septembre

- Mise en place de panneaux « espace sans pesticide » aux entrées de la ville et dans les espaces verts

- Signature de la charte d'engagement et réunion publique le 5 octobre à 18h30 à la salle des fêtes.

D'autre part, nous avons fait l'acquisition de matériel adapté pour le zérophyto, soit : 3 réciprocaturs et 1 brosse rotative.

Alain HARDOUIN, Adjoint au Maire

PERSONNEL

Suite au départ à la retraite de Jean-Claude BOUTET et à la mise en disponibilité de Stéphane WOZNIAK, Joël BRITO est arrivé en renfort aux espaces verts dans le cadre d'un contrat aidé.

Retour de Patricia TEXIER, cet été, après la naissance d'une magnifique petite Lilou.

Gisèle DUTERTRE, Adjointe au Maire

COMMISSION COMMUNICATION

L'ensemble de la commission communication à l'honneur de vous présenter le nouveau site internet municipal. Nous avons voulu que cet outil soit le plus fonctionnel possible pour les habitants de la commune. Nous sommes sûrs que vous y trouverez toutes les informations principales sur la vie de la commune.

N'hésitez pas à diffuser l'adresse à l'ensemble de votre entourage familial et professionnel :

<https://athee-sur-cher.fr/>

Fabrice AUGER, Adjoint au Maire



Par ailleurs, un poste informatique à l'usage du public est désormais présent à l'accueil de la mairie. Vous pouvez ainsi venir y réaliser vos diverses démarches en ligne.



**Votre commune
s'engage dans l'Objectif
Zéro Pesticide**

*Venez participer et échanger à la réunion publique
Zéro pesticide dans votre commune !*

Jeudi 05 octobre 2017 à 18H30

A la salle René Bessé

*Venez découvrir pourquoi et comment la commune
d'Athée-sur-Cher s'engage dans le zéro pesticide*

*Venez poser toutes vos questions et partager
vos inquiétudes !*

*La commune signera officiellement la charte d'engagement avec
l'association SEPANT et la Chambre d'Agriculture,
partenaires de l'action.*

Un pot sera offert pour clôturer la soirée.

Renseignements :
Mairie d'Athée-sur-Cher
Mme BRUNET au 02-47-50-23-73







Du côté des Temps d'Activités Périscolaires

Voilà 3 ans que les Temps d'Activités Périscolaires sont en place sur la commune ! Leur fréquentation est toujours au rendez-vous et, cette année, les enfants ont pu entre-autre s'initier au judo, concevoir des jeux africains, découvrir l'origami, et pratiquer la relaxation...

3 ans, c'est aussi le moment venu de l'évaluation du projet éducatif de territoire, outil formalisant l'organisation des TAP : celle-ci est en cours et devrait sortir « de terre » dès la rentrée prochaine.

En attendant, les TAP repartent pour l'année scolaire 2017-2018 avec des nouveautés : tir à l'arc, atelier de découverte et de pratique artistique autour de la période médiévale.

Bien évidemment, les TAP, rattrapés par l'actualité gouvernementale, verront au sein de leur comité de pilotage s'ouvrir une période de réflexion, dense et intense sans aucun doute (!!), sur une évolution de ces activités périscolaires et de l'organisation du temps scolaire.

Bref, les états généraux des TAP, c'est pour bientôt !

Marie-Christine RICHER, Adjointe déléguée

Inscription cantine du mercredi

Pour inscrire votre enfant à la cantine du mercredi hors ALSH, il est nécessaire de retirer un dossier d'inscription en mairie.

Le dossier comprend : une fiche de renseignement avec les dates des repas souhaités, une fiche sanitaire, un règlement intérieur. Le paiement se fait mensuellement en chèque ou en espèces à déposer en mairie.

Transport scolaire

Conformément à la loi Notre, la région Centre Val de Loire sera en charge de la gestion des transports scolaires au 1^{er} septembre 2017. Celle-ci a acté le principe de la gratuité des transports scolaires, avec une participation annuelle aux **frais de gestion de 25€ par enfant** ceci dans la limite de 50€ par famille.

La Communauté de Communes Bléré Val de Cher facturera aux communes ces 25€ par enfant qui se feront rembourser par les familles concernées.

Le conseil municipal d'Athée sur Cher a décidé à l'unanimité, de la prise en charge par les familles du coût de ces frais de gestion dans la limite des chiffres ci-dessus

IMPORTANT Pour bénéficier des transports scolaires, les élèves du primaire (maternelle et élémentaire) et du secondaire (collège, lycée) doivent s'inscrire avant le **17 juillet 2017** sur le site <http://www.remi-centrevalde Loire.fr>.

En cas de difficultés ou pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher : 39, rue Gambetta, 37150 BLERE - 02 47 23 58 63 - <http://www.cc-blere-valdecher.fr>



Marie-Christine RICHER, Adjointe au Maire



Rémi - Réseau de mobilité interurbaine

Forum des associations

Pour découvrir les associations présentes à Athée-sur-Cher, rendez-vous au forum des associations
le samedi 2 septembre de 14h à 18h, salle René Bessé.



Topos des associations

GYMNASSE

Le gymnase est fermé du 09 juillet au 20 août.

Planning du gymnase disponible sur : <https://athee-sur-cher.fr/> rubrique Vie associative / Equipement sportif.

BIBLIOTHEQUE LIRE DELIVRE

Juste un poème pour toi qui pars. Tout près ou très loin. Deux jours ou deux semaines. Deux semaines ou deux mois.

Une carte postale

Tu m'enverras une carte postale,
De la douceur des eaux,
De la chaleur des lumières !

Ici,
Le Soleil

Fera place à la Lune,

La Lune

Au nuage,

Le nuage

À la nuit,

Envoie-moi une carte postale !

Tu m'enverras cette lumière des nuits,
Des profonds cratères des Vésuves !
Tu m'enverras ce diamant des ténèbres,
De la froideur des Igloos !

Ici,

Le Soleil

Fera place à la Lune,

La Lune

Au nuage,

Le nuage

À la nuit,

Envoie-moi une carte postale !

Frédéric Pacéré TITINGA

Refrain sous le Sahel, P.J. Oswald, 1976

Bibliothèque : 02 47 35 62 94

bibliotheque.athee@gmail.com

<http://bibathee37.wordpress.com>

Adhésion : 12€/famille/an (18€ hors-commune)

Accueil et renseignements auprès de Claudine

Bureau : O. Delaveau (président), G. Launay (vice-président), M. Coussy (trésorière), A. Amiot (vice trésorière), K. Patin (secrétaire), A. Arnault (vice-secrétaire), M. Jaud (coordinatrice cinéma)

La bibliothèque organise le 6/7/8 avril 2018 : "Athée dans la Grande Guerre 1914 -1918". Si vous avez des objets relatifs à cette période que vous souhaitez nous confier pour cette occasion, contacter Claudine au 02 47 35 62 94 ou bibliotheque.athee@gmail.com

ATHÉE PASSIONS

Cette association a pour but de regrouper des collectionneurs multi-collections et d'organiser annuellement un salon et un vide-grenier. L'association est en sommeil depuis le 28 avril 2016 et recherche donc des bénévoles pour reconstituer une nouvelle équipe et un nouveau bureau. Il n'y aura pas de manifestation cette année. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Le Président, André BROSSARD

LA LYRE INSTRUMENTALE : ECOLE DE MUSIQUE ET ORCHESTRE D'HARMONIE



L'association « La Lyre Instrumentale » qui regroupe une ECOLE DE MUSIQUE et une HARMONIE, a pour but de PROMOUVOIR LA CULTURE sur la commune d'Athée-sur-Cher en proposant un apprentissage musical complet et de qualité, mais aussi une pratique musicale amateur au travers des répertoires d'harmonie, de jazz vocal et jazz instrumental mais également en se positionnant comme programmeur culturel en proposant tout au long de l'année des concerts de qualité.

L'ECOLE DE MUSIQUE : Dès 5 ans, nous vous proposons des cours d'instruments, des ateliers de découverte instrumentale et des ensembles. Tous les cours sont dispensés par des professeurs diplômés. Cours dispensés : flûte, hautbois, clarinette, saxophone, violon/alto, trompette, tuba, percussions/batterie, piano, guitare, initiation musicale, formation musicale, atelier jazz, atelier vocal et orchestre cadet.



L'ORCHESTRE D'HARMONIE : Dirigé par un chef professionnel, l'harmonie regroupe des musiciens amateurs tous les vendredis de 20h à 21h30. En plus de sa participation aux commémorations et événements nationaux et communaux, l'orchestre se produit en concert 2 à 3 fois par an.

Lieu de rencontre et de partage, l'orchestre d'harmonie est ouvert à tous, enfant comme adulte ! Rejoignez-nous vite !

« La Lyre Instrumentale » sera présente lors du forum des associations. Les professeurs de l'école de musique seront là pour vous rencontrer, présenter et faire essayer les instruments ! Venez nous y rencontrer !

Directrice école de musique : Mme Le Pennec (ecolelyreat@free.fr / 0681730481)
Renseignements harmonie : secretariatlyreat@free.fr

JUMELAGE DU CANTON DE BLERE AVEC GARREL (BASSE-SAXE ALLEMAGNE)

L'Amitié au sein de notre jeunesse

C'est la plus belle prérogative d'un Jumelage : faire se rencontrer des Jeunes qui se découvriront et se comprendront. Le comité de jumelage, qui vient de fêter son cinquantenaire, œuvre en ce sens et en retire toute satisfaction.

Nos déplacements, alternés tous les ans pour les jeunes de 11 à 18 ans, remportent toujours un grand succès. En juillet prochain, 20 jeunes du canton de Bléré, se rendront à Garrel. Placés sous le signe de la réciprocité, ces échanges permettent une immersion totale dans la vie familiale et locale.

Il n'y a pas de doute que le fait de faire se rencontrer nos Jeunes adolescents avec des Jeunes d'Outre-Rhin les conduira nécessairement à la découverte d'un mode de vie différent et au perfectionnement de la langue de l'autre. Les liens d'amitié qui se créeront seront un engagement vers une meilleure compréhension des différences et un aboutissement à la paix entre les peuples.

Le but du jumelage est que les relations entre la jeunesse Allemande et la jeune Française s'accroissent et s'enrichissent en permanence. Tout doit donc être mis en œuvre pour faire perdurer ces échanges afin que l'avenir du Jumelage puisse toujours s'écrire avec un grand A comme Amitié.

Pour tous renseignements, contactez Mme Evelyne BREDIF, présidente au 06.82.64.15.25

LA SOPHROLOGIE DYNAMIQUE

"Nuque crispée, mâchoires serrées, dos douloureux... notre corps est piégé par nos émotions... Apprenons à relâcher la pression, à vaincre le stress, à renouer avec le confort physique et moral grâce à la Sophrologie Dynamique" (Y. Davrou, médecin sophrologue). "Gagnons en liberté, sentons vivant, ouvrons nous au monde et exprimons notre authenticité". (L'essentiel de la Sophrologie dynamique, dir. M. Dupuy, FESD)

La sophrologie dynamique s'adresse à tous, sans condition d'âge. Les séances se passent en position assise et/ou debout en tenue décontractée et confortable.
Contact : Madeleine Chaussé, Sophrologue agréée FESD, 0677028 676 - sophro.madcha@gmail.com

TIR A L'ARC

De bonnes raisons de pratiquer le Tir à l'Arc : Sport de plein air et de salle, le tir à l'arc peut être pratiqué toute l'année en loisir comme en compétition. Bénéfique pour la santé, il concourt à l'amélioration de la coordination des mouvements et de l'équilibre, il a un effet antistress, permet de canaliser son énergie et d'améliorer sa concentration.

Le tir à l'arc est un sport adapté à tous les âges et à toutes les morphologies. Pour chaque archer, le choix de l'arc se fait en fonction de sa taille et de ses capacités physiques. Le matériel d'initiation est prêté par le club pendant toute la première année. Des entraîneurs diplômés initient les débutants et aident à la progression des archers.

A Athée-sur-Cher, les entraînements ont lieu dans le gymnase chaque samedi de 11H à 13H ou le mercredi de 20H30 à 22H30. Les inscriptions seront prises sur le forum des associations à Athée-sur-Cher, à Bléré, à La Croix en Touraine lors de la fête du parc et aux horaires d'entraînement.



Contacts: -Présidente : Annette Villate
annettevillate37@orange.fr
 02 47 57 91 57 ou 06 32 08 85 88
 Site: archers-la-croix-en-touraine.fr

ETOILE SPORTIVE ATHEE

La saison 2016-2017 s'achève sur une bonne note : la remontée en 3^{ème} division de notre équipe Athée 1 entente Bléré 2. Au niveau des séniors pour la saison 2017/2018, il y aura une équipe en 1^{ère} et 3^{ème} division et certainement la création d'une 3^{ème} équipe en entente avec Bléré Val de Cher.

Pour les catégories jeunes de 5 à 18 ans, l'entente entre Athée, Bléré, Luzillé et St Martin le Beau se poursuit. Et n'oublions pas notre section féminine où nous accueillons les jeunes filles soit en mixité de 5 à 8 ans et uniquement entre filles de 8 à 18 ans. Et aussi la section futsal qui depuis sa création, se révèle de plus en plus compétitive.

Vous trouverez des informations sur toutes ces catégories à partir de mi-juillet via le site du club ou de la mairie.

Rendez-vous dès septembre sur nos terrains de football.

Contact : Alain VANDIER au 06 73 41 84 23, Patricia DALENCON au 06-27-36-06-93, es.atheesurcher.foot@wanadoo.fr
 Site : <http://es-athee-sur-cher.footeo.com/>

YOGA : SURYA TOURAINE

Surya-Touraine entame sa 2^{ème} année avec toujours 2 cours de Yoga hebdomadaires ouverts à tous les niveaux.

Surya-Touraine est affiliée à Surya-world (Surya-world.org), une organisation qui travaille depuis 10 ans à développer des projets humanitaires et écologiques à travers le monde, en plus de donner des cours de Yoga sur plusieurs continents.

Nous proposons également différentes activités autour du bien-être et du développement personnel : conférences, stages, retraites, moments d'échanges et de partage ou voyages en Inde. Tout cela au sein d'un groupe bienveillant et riche de différentes expertises dans ces domaines.

La pratique régulière du Yoga permet de retrouver le plein potentiel de nos capacités physiques et mentales. Au-delà d'un simple travail postural, le Yoga agit directement sur nos tensions émotionnelles et problèmes intérieurs. C'est une méthode douce et puissante qui nous permet de retrouver une pleine santé et le bonheur intérieur.

Nous serons présents au forum des associations à la rentrée 2017 pour vous rencontrer et répondre à toutes vos questions.

Pour plus d'informations : 06.28.54.08.40.

À bientôt sur les tapis !"



ASSOCIATION « SHIATSU ATHEEZEN »



Pensez dès maintenant aux inscriptions do-in et cours de cuisine

Eveil du corps et entretien de la santé au quotidien

Cours de do-in (automassage shiatsu, postures de yoga, respiration....) : jeudi de 18h à 19h et de 19h10 à 20h10, vendredi de 9h15 à 10h15. Préinscription dès maintenant (places limitées à 8 et nombreuses demandes)

Cours de cuisine ayurvédique : cuisine végétarienne indienne ou comment manger sainement à base protéines végétales !

Cet été, vous avez un peu de temps, profitez-en entre amis !

Sur demande / durée 2h30 / Groupe de 3/ 4 personnes

Ex : fabrication du ghee (beurre indien dépourvu de lactose), du paneer (fromage indien), du chapati (pain indien) de riz aux neuf joyaux...

Contact : Maud 06.83.57.20.00



T'ATHEE SOULIERS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Dimanche 8 octobre 2017 : Randonnée pédestre balisée ouverte à tout le monde (adhérent et non adhérent). Ravitaillement à mi-parcours et Tombola. Départ de la mairie d'Athée sur Cher à 8h30 (16 kms) ou 9h (9 kms). Tarif : 3€ et gratuit pour les adhérents

Vendredi 17 novembre 2017 : Assemblée générale à 19h30 dans la maison des associations avec pot de l'amitié.

Nous vous rappelons que l'adhésion peut se faire tout au long de l'année - 10 € par adhérent.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre au 06.26.18.45.69 le président.



L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET T'ATHEE SOULIERS ORGANISENT...



Une randonnée pédestre familiale dans le cadre du projet de restauration de la magnanerie : Dimanche 24 septembre 2017.

Départ 9h15, rendez-vous à 9h devant la tour de la magnanerie (près de l'église). Petit encas et histoire de la soie en cours de parcours. 3€ pour les + de 12 ans. Chien en laisse accepté. La recette sera reversée à la Fondation du Patrimoine.

DES NOUVELLES DE LA MAGNANERIE

Vous le savez déjà, la mystérieuse tour, située à proximité de l'église d'Athée sur Cher, a enfin dévoilé son secret : ni prison, ni pigeonnier mais une magnanerie, endroit où l'on élevait des vers à soie ! Avec fierté, les athégiens ont (re)découvert leur histoire qui les relie à la grande époque de la soie en Touraine.

Le Conseil Régional et la Fondation du Patrimoine ont accordé des aides importantes pour le projet de restauration dont les travaux doivent débuter en septembre 2017.

Nous remercions l'ensemble des donateurs mais à ce jour l'apport financier n'est pas encore suffisant. C'est pourquoi, nous renouvelons notre appel au public d'effectuer un don à la Fondation du Patrimoine au profit de la Magnanerie. Chaque contribution sera la bienvenue, en la déposant soit en Mairie, soit auprès de la Fondation du Patrimoine par courrier ou par internet.

Vous recevrez un reçu fiscal car votre don est déductible de 66% de l'Impôt sur le revenu.

En vous remerciant pour votre signe d'attachement historique à la commune d'Athée sur Cher.

TOUS autour de la MAGNANERIE !

Brigitte YON, Présidente de l'ApPE,
 Site : apeattheesurcher@orange.fr



INTERNET ET FIBRE OPTIQUE

Nous avons appris qu'un projet de développement de la fibre optique était à l'étude au niveau de la Communauté de Communes de Bléré Val de Cher (CCBVC).

Dans ce projet très détaillé que nous avons réussi à nous procurer, nous avons constaté que notre commune était la dernière à être équipée (c'est à dire en 2023 voire plus). Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ce calendrier car nous sommes la troisième commune, en nombre d'habitants, de la CCBVC. Donc, nous avons mis en place une pétition en détaillant les raisons pour estimer être la troisième commune équipée et non la dernière. En parallèle, nous avons mis une pétition papier disponible en mairie à côté de l'ordinateur et mis à la disposition de la population dans le hall d'accueil. Nous avons également fait voter au conseil municipal une motion dans ce sens.

Actuellement, nous avons obtenu 16 signatures par la pétition papier et 61 signatures par la pétition internet https://www.petitions24.net/oui_au_deploiement_de_la_fibre_optique_a_athee_sur_cher_des_2019

Nous estimons qu'il faudrait au minimum dix fois plus de signatures pour envisager une suite positive. Ces pétitions continueront jusqu'à fin septembre de cette année et nous ferons le point à ce moment.

Gilles JAUD, Vice-Président

EST-CE LA FIN DU CLUB LOISIRS ET CULTURE A ATHEE-SUR-CHER ?

A la veille de ses 40 ans d'existence, l'association recherche depuis bientôt 2 ans un successeur à l'actuel président Olivier VASSELIN, qui quittera ses fonctions après la prochaine assemblée générale de mars 2018. Sans candidat pour prendre le relais, l'avenir de cette association et de ses 10 salariés permanents est incertain.

Le Club loisirs et Culture assure l'accueil des enfants de 3 à 15 ans sur notre territoire tout au long de l'année avec des animateurs diplômés encadrés par Carine Del Rio, sa directrice. Pour la qualité de l'accueil de vos enfants, n'hésitez pas à vous faire connaître et à nous rejoindre.



VALCHANTRAY

Découvrez la douceur d'une excursion sur le Cher à bord de la toue cabanée Valchantray 2, bateau patrimoine de 15 m, d'un tirant d'eau de 35 cm et d'un poids en charge de 7 tonnes. Conduit par un capitaine et un marinier, il peut accueillir à son bord 12 passagers. Il a été réalisé en 2016 par une équipe de passionnés et parachevé par une belle cérémonie de baptême à la fin septembre. L'association est réputée depuis 1997 pour ses croisières pique-nique sur le Cher en franchissant 3 écluses et en passant sous les arches de Chenonceau. Contact : 02 47 50 61 57 ou Office de Tourisme.

LA FONDATION DU PATRIMOINE AU CARREFOUR DU PUBLIC ET DU PRIVE

La fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villages.

En tant que particulier, vous pouvez, **si vous êtes imposable** : bénéficier d'un label le quel vous permettra de défiscaliser 50% du montant des travaux éligibles. (Possibilité de défiscaliser à 100% si vous parvenez à obtenir une subvention de 20%). Cette aide vous permet de restaurer votre maison, un mur de clôture, un puits, une loge de vigne Seuls les travaux extérieurs, visibles de la voie publique seront pris en compte dans le montant des travaux éligibles.

Les aides : Avant de débiter ses travaux, le propriétaire prendra contact avec le délégué en charge de son secteur et organisera un RDV sur site. Si le projet est accepté par le délégué, le propriétaire devra remplir un dossier de demande de label, en deux exemplaires. Le dossier sera ensuite validé par la Fondation du Patrimoine et le STAP 37 (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine). Une subvention de 1% pour les édifices habitables et de 5% pour les édifices non-habitables (plafonnée à 5000 €) sera octroyée en plus de la défiscalisation. Ce pourcentage rentre dans le calcul des 20% de subventions (défiscalisation à 100%).

Exemple : Si vous réalisez 100.000 € de travaux. En bénéficiant de 50 % de défiscalisation, 50.000 € sont déductibles du revenu global imposable.

Si vous n'êtes pas imposable vous pouvez bénéficier d'une subvention : Si votre édifice est habitable vous bénéficiez de 15% de subvention plafonnées à 5000 € ; Si votre édifice est non habitable vous bénéficiez de 30% de subvention plafonnées à 5000 €. La durée du label est de 5 ans. A la fin du projet, le propriétaire enverra ses factures acquittées et recevra par la suite une plaque de la Fondation du Patrimoine, laquelle sera apposée sur l'édifice labellisé.

Déduction fiscale de ses revenus foncier, si l'immeuble est donné en location : 100% du montant des travaux avec report du déficit éventuel sur le revenu global sans application du seuil des 10.700 pendant 5 ans de validité du label.

Contact : Jacques Guionnet 06 23 86 02 01 ou jguionnet@wanadoo.fr

L'ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE

L'association a maintenant atteint une certaine vitesse de croisière.

Cela ne veut pas dire que nous n'évoluerons plus car tout est toujours perfectible. Mais nous allons pouvoir passer la main sereinement à un nouveau bureau pour que d'autres idées puissent se mettre en place.

Aussi, pour épauler cette nouvelle équipe, nous sommes à la recherche de parents ou grands-parents qui puissent donner un peu de leur temps et de leur savoir-faire au bénéfice des enfants. Nul besoin de beaucoup de disponibilité ou de connaissances, c'est simplement en unissant nos forces que nous faisons de grandes choses.

Nous recherchons également de seniors pour partager le repas des enfants CP-CM2 (6 – 11 ans). Cette expérience est déjà menée depuis plus d'un an avec les Sœurs de la Chesnaye. Ces moments sont toujours très appréciés des enfants et des adultes. Venez essayer au moins une fois et vous serez enchanté(e). Pourquoi ne pas rester ensuite avec les enfants, le temps d'un jeu ? Sauriez-vous encore jouer à la marelle ? Aux billes ? Au ballon prisonnier ?

Pour ce faire, merci de contacter l'association au 02 47 50 28 74 ou par mail

cantineathee37@gmail.com

U.N.C. 37 - SECTION D'ATHEE SUR CHER




L'Union Nationale des Combattants, dont la majorité des membres sont des anciens d'A.F.N., soucieuse de maintenir ses effectifs afin d'assurer la continuité du DEVOIR DE MEMOIRE, accueille dans ses rangs tous les hommes et toutes les femmes qui ont servi dans les différents conflits qui se sont déroulés ou qui se déroulent encore partout dans le monde où nos armées sont présentes. Ce sont les OPEX... Si vous avez fait votre service national et porté l'uniforme, vous êtes "Soldats de France".

Si vous êtes de ces jeunes générations de combattants, venez nous rejoindre... Contactez le président de section, Serge MARINIER au 02 47 50 61 78 ou smarinier_unc37@orange.fr





Informations



Eau et Assainissement


En cas de fuite d'eau, pensez à fermer le robinet d'arrêt général avant compteur, avant de contacter le service eau-assainissement. Pendant les week-ends et jours fériés une astreinte est mise en place **UNIQUEMENT** en cas d'urgence (02.47.50.68.09) ; sinon reportez votre appel aux heures d'ouverture de la mairie.
Rappel : il est strictement interdit de jeter dans les WC, éviers ou bouches d'égoût les produits suivants : lingettes, serviettes jetables en papier ou textile, protections féminines (tampon, emballage, serviettes hygiéniques...), préservatifs, couches pour bébés.

Effarouchement

Pour rappel, les procédés d'effarouchement en vue de protéger les cultures doivent respecter les règles suivantes :
 Le fonctionnement est interdit entre 20h et 7h. La fréquence de détonation ne doit pas être supérieure à 5 détonations par heure (une détonation pouvant être constituées de 3 coups simultanés).


Avis aux propriétaires de chiens

De nombreux espaces verts, parterres fleuris et aires de jeux des enfants sont encore régulièrement souillés. Merci d'en prendre conscience et surtout ramassez vos déjections canines.



Un peu de civisme

Pour la tranquillité de nos concitoyens, nous rappelons à nos jeunes de faire preuve de modération quant à l'usage de leurs engins à moteur (boosters ou autres mobylettes).
 De même, par respect pour notre environnement, merci de ne pas laisser dans les espaces verts ou sur la voie publique, vos canettes/bouteilles, emballages divers de nourriture.



Nuisances

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont autorisés :
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h de 14h30 à 19h30
 - samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Déchetterie d'Athée-sur-Cher - Horaires d'été	
Lundi	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	9h à 12h
Mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h à 12h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h

Les collectes initialement prévues le vendredi 14 juillet sont reportées le samedi 15 juillet.

La Poste d'Athée-sur-Cher ferme du 24 juillet au 15 août 2017 inclus.

Pendant cette période La Poste de Bléré est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.

Suite à la fermeture de la trésorerie de Bléré depuis le 1er janvier 2017, les usagers dépendent désormais de la trésorerie d'Amboise.

Centre des Finances Publiques
 20-22, place Richelieu
 37400 AMBOISE
 02 47 23 43 43 - 02 47 57 25 80

Dispositif canicule

Un Plan national de prévention canicule est activé chaque année du 1er juin au 31 août, pour les personnes âgées, isolées, fragiles et en situation de handicap.

Toute personne dans cette situation peut demander son inscription sur le registre à la mairie ou sur la demande d'un tiers par écrit. Ce registre permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Contact : mairie au 02-47-50-68-09 ou Mme BRUNET (CCAS) au 02-47-50-23-73.

CCAS

Le repas des aînés aura lieu le **samedi 14 octobre 2017**, à la salle des fêtes René Bessé.

Bienvenue à ...

Athée-sur-Cher accueille un nouveau professionnel de santé : M. DECLERCK Louis, Pédiacre podologue diplômé d'Etat, 02.47.55.91.79 - 32, rue de l'Égalité

A ne pas manquer cet été

LE 14 JUILLET

Vendredi 14 juillet rendez-vous chemin des dames !

Au programme :

- un dîner sur le thème du Vietnam,
- un spectacle de Cabochard,
- le traditionnel feu d'artifice tiré du parc de la Chesnaye
- un bal populaire

JOUR DE CHER, SAMEDI 15 JUILLET

La Communauté de Communes de Bléré Val de Cher organise pour la 2^{ème} fois le festival Jour de Cher avec :

- un défilé nautique de radeaux décorés sur 10km et du bateau patrimoine le VALCHANTRAY II ;
- un concours de lancer d'aiguilles ;
- un dîner champêtre sur le pont de Bléré ;
- un feu d'artifice grandiose ;
- un bal populaire pour clôturer ce festival.

Marie-Christine RICHER, Adjointe au Maire



Fleurissement

La commune a obtenu en 2011 sa première fleur et a été labellisée en 2012. Un jury régional a visité la commune le 18 août 2014 et reviendra en août ou septembre 2017 pour apporter des idées et des conseils pour permettre à la commune de progresser dans son fleurissement.

Marie-Christine RICHER, Adjointe au Maire

Concours maisons fleuries

La commune organise son concours des maisons fleuries.

Chaque membre du jury a déterminé les maisons qui pourraient être retenues pour le concours. Après un passage de tous les membres du jury, une sélection de maisons fleuries sera effectuée et les propriétaires en seront informés, par courrier fin août, pour une remise des prix courant septembre.

Marie-Christine RICHER, Adjointe au Maire

Jeune Talent

Bérénice Pinçon, jeune joueuse de flûte athégienne, a remporté le concours musical "les petites mains symphoniques". Ce concours national qui se déroule sur 2 ans, permet aux meilleurs musiciens d'intégrer un orchestre, de réaliser des concerts parisiens, d'être encadré par de grands professionnels. Le talent étant au rendez-vous, cette jeune flutiste va représenter la France et aussi sa ville Athée sur Cher, en Argentine au festival international d'Iguazu. Quel beau parcours !